A Toulon, les contribuables exigent d'être remboursés pour un tram "fantôme"

14/06/2013 à 12h48

Des entreprises de l'agglomération ont payé pendant des années une taxe exceptionnelle pour un tramway… qui n'a jamais vu le jour.

Un collectif d'habitants de Toulon et ses environs demandent le remboursement de plus de 200 millions d'euros à la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée (TPM) en raison de l'abandon d'un projet de tramway pour lequel les entreprises locales avaient été sollicitées.

"Nous sommes en train de nous fédérer avec les entreprises afin de demander un remboursement à TPM", a affirmé jeudi 13 juin lors d'une conférence de presse le porte-parole du "collectif tram", Valentin Giès.

Toute entreprise de plus de neuf salariés de l'agglomération toulonnaise est tenue de verser une taxe à TPM, une partie obligatoire servant à son budget de fonctionnement; la seconde, facultative, devant normalement servir à financer un projet de transports.

En 2004, la communauté d'agglomération avait décidé de lancer un projet de tram, grâce à l'apport de cette taxe optionnelle, se montant à 22 millions d'euros par an.

(…) Challenges